

PAROISSE SAINTE BERNADETTE
7 rue Locarno 49000 ANGERS 02 41 78 80 12
stebernadetteangers@diocese49.org

Pour s'abonner à la gazette : news.psbangers@gmail.com



Semaines du 9 au 23 juin 2024

De l'utilisation de l'« amen » dans la célébration liturgique

S'il y a une réponse par excellence dans la liturgie c'est bien le mot « Amen » car il ponctue toute la célébration comme réponse aux prières que le prêtre prie au nom de l'assemblée ou achève d'autres chants ou moments de la célébration. Comme le souligne la Présentation du Missel : « Le peuple s'unit à la supplication et la fait sienne par l'acclamation *Amen* ».

Le terme comme tel est difficilement traduisible, la racine hébraïque implique fermeté, solidité, sûreté. C'est un terme qui exprime la certitude, la vérité, un « oui » dans la foi. Celui qui le prononce pose un acte de foi, un acquiescement, dit la certitude d'être exaucé, reconnaît l'action de Dieu et s'engage à vivre ce qui est dit ou fait.

Mais il faut aller dans les Ecritures pour connaître l'utilisation de *Amen* comme réponse du peuple de Dieu. Par exemple en Deutéronome 27, 15-26 ou en Néhémie lorsque le peuple écoute la Loi et s'y attache en disant *Amen*. Dans le Nouveau Testament, on le trouve chez saint Paul (Rm 1, 25 ; Ga 1,5) également en 2 Pi 3,18 ou He 13,21. Concernant le lien avec la liturgie, c'est dans l'Apocalypse, où l'*Amen* conclut les cantiques des Elus (Ap 5, 14 ; 19,4) souvent lié à l'Alléluia.

L'*Amen* dit comment Dieu tient ses promesses car il est le Dieu de vérité, le Dieu-Amen (Is 65,16). Jésus s'est déclaré *Chemin, Vérité, Vie* (Jn 14) de ce fait Jésus est véritablement l'Amen de Dieu puisqu'il n'est que *OUI* (cf. 2 Co 1, 19s). Souvent Jésus commence ses discours en disant «Amen, amen je vous le dit ».

Jésus reprend le terme à son propre compte et c'est en s'unissant au Christ que le chrétien répond à Dieu s'il veut être fidèle, le seul *amen* efficace est celui qui est prononcé par le Christ à la gloire de Dieu. L'Eglise le prononce parce que le Christ le prononce au Père en chacun des chrétiens. C'est le souhait qui conclut la Bible en Ap 22,21, que chacun devienne un « Amen » à la gloire de Dieu.

Il n'est donc pas facultatif dans la liturgie et tous doivent le prononcer distinctement au sein de l'assemblée de manière unanime pour les prières et personnel lors de la communion comme la réforme liturgique le demandait en 1965 : « En distribuant la sainte communion, on emploiera la formule « le Corps du Christ ». En prononçant ces paroles, le célébrant élève l'hostie un peu au dessus du ciboire et la montre au communiant qui répond : *Amen* puis le célébrant lui donne la communion ». Que nos *Amen* soient donc expressifs et remplis de foi dans l'obéissance à l'Eglise et à la liturgie, dans l'amour du Christ-Amen de Dieu.

Denis Richard

Chaque dimanche avant la messe (hors vacances scolaires), **LOUANGE** de 10h05 à 10h30, salle Padre Pio (ancienne chapelle derrière l'église.)

Horaires des messes pendant l'été à partir du dimanche 7 juillet jusqu'au 1^{er} septembre inclus:

- le samedi soir la messe sera à 18h30 (6 juillet)
- le dimanche messe unique à 10h30

Après-midis « SOLEIL »

Prochaines rencontres les **vendredis 14 et 21 juin**. 02/41/88/46/87

Halte spirituelle « pause maman » organisée pour des mamans (de tous âges), en partenariat avec le service Famille, le **14 juin de 9h30 à 16h** chez les frères Capucins (62 rue Faidherbe à Angers) sur le thème : « Quelle place donner aux émotions dans ma vie spirituelle ? »

Pour toute question complémentaire : pausemamans.diocese49@gmail.com Inscription - Diocèse d'Angers (enoria.app)

Soirée lecture poétique et musicale des textes de Charles Péguy, le **25 juin à 18h à l'église St Serge**, à l'occasion de la « nuit des églises », avec l'association des "Amis de la Vie" (hebdomadaire) ; puis à 20h30, chants français et malgaches. Cette soirée est ouverte à tous.

Session à destination des étudiantes et jeunes professionnelles, pour avancer sur un chemin de recherche de la volonté de Dieu et découvrir la joie de se donner, **du 28 juin au 1^{er} juillet** chez les Servantes des pauvres (rue Parmentier à Angers)

Inscriptions : <https://servantesdespauvres-osb.org/session-de-discernement/>

Les veillées d'Adoration préparées par les jeunes familles reprendront en septembre. Les dates seront données à l'avance. Elles sont des temps de prière pour toute la paroisse, les services, le CPP, le CEP ... elles ne sont pas réservées aux jeunes familles c'est plutôt les jeunes familles qui proposent ces temps pour la pastorale globale de la paroisse à offrir au Seigneur car sans Lui on ne peut rien faire.

Elles sont aussi des temps de rencontre et de convivialité puisqu'un partage est offert à la sortie de l'Adoration sur le parvis. Donc rendez-vous est donné en septembre. **Merci**

Jeudi 13 juin à 20h30 au presbytère une rencontre est proposée pour préparer le Congrès-Mission qui aura lieu les 28 et 29 septembre sur le centre ville d'Angers comme dans le diocèse.

Veillées, évangélisation de rue, louange, présentation des églises ... sont prévues, chaque paroisse s'organise en lien avec les autres paroisses.

Tous ceux qui sont partie prenante pour ce rendez-vous de septembre seront les bienvenus.

PÈLERINAGES :

• **LOURDES CANCER ESPERANCE** : pèlerinage annuel à Lourdes du **17 au 22 septembre**, ouvert à toute personne concernée, directement ou indirectement, par le cancer.

(Inscription avant le 30 juin : 06 30 56 62 15 -lce.49@orange.fr)

• Pèlerinage en **Grèce**, sur les pas de St Paul, du **7 au 14 octobre**.

(Inscriptions sur pele.diocese49.org ou au **02.41.22.48.59**, le mardi 10h-12h et 14h-16h) inscrivez-vous rapidement !

Tous les vendredis, de 15h30 à 16h30, à l'église : heure de la Miséricorde(méditation de la Passion du Christ ; chapelet de la Miséricorde) ,suivie d'un **chapelet** à Marie pour ceux qui le désirent .

L'offrande de messes fait partie des aumônes, tout en assurant le salut des âmes des vivants et des défunts. Des enveloppes avec la feuille de demande de messes sont disponibles au fond de l'église. Vous pouvez les déposer dans les corbeilles de quêtes ou au presbytère. L'offrande de messe est de **18 euros, elle fait partie pour moitié des émoluments mensuels des prêtres**. Est-ce que chaque famille qui participe à la messe paroissiale offre au moins une messe par an ?

Horaires des permanences au presbytère :

De 10h à 12h et de 16h à 18h, du mardi au vendredi. Le samedi matin de 10h à 12h. Tél : 02.41.78.80.12

Contact : Père D. Richard : p.r.denisrichard@gmail.com

Intentions des semaines du 9 au 23 juin 2024

DATES	Heures	INTENTIONS de MESSES
Samedi 8 juin	18h	Intention particulière ; Claudine REZÉ.
Dimanche 9 juin <i>10^{ème} dimanche temps ordinaire</i>	9h15 10h45	<i>(Messe latine et grégorienne)</i> Anny CHUPIN(†) et sa famille ; François-Xavier et Christiane de LA RIVIÈRE ; Jean RIVIÈRE.
Lundi 10	/	
Mardi 11	9h	Jacqueline PLARD
Mercredi 12	9h	Intention particulière
Jeudi 13	9h	Annette PELTIER
Vendredi 14	/	
Samedi 15 juin	18h	Vivants et défunts famille JAMOT ; Yves GUIHENEUF ; Jacques CHOLET ; Pour une intention particulière
Dimanche 16 juin <i>11^{ème} dimanche temps ordinaire</i>	9h15 10h45	<i>(Messe latine et grégorienne)</i> Familles LARDEUX-HOUEIX ; Marie-Joseph CHEVALLIER ; Marthe AMIOT ; Papy RICHARD ; Jean-Pierre RICHARD
Lundi 17	/	
Mardi 18	9h	Annette PELTIER
Mercredi 19	9h	Jacqueline PLARD ; Claudine REZÉ
Jeudi 20	9h	Famille BRUNET
Vendredi 21	/	
Samedi 22 juin	18h	
Dimanche 23 juin <i>12^{ème} dimanche temps ordinaire</i>	9h15 10h45	<i>(Messe latine et grégorienne)</i> ; Marcel GOURICHON Bruno HARPIN ; Jérôme BORDELOUP ; Famille PIED ; Action de grâces pour douze ans de mariage.

SÉPULTURE : Annette PELTIER le 7 juin.

Prions pour le repos de son âme et confions sa famille au Seigneur.